

Les délices du marché européen : les factures d'électricité de 5000 € tombent comme à Gravelotte !

écrit par Christine Tasin | 19 août 2023



Des clients avaient signé des contrats au « prix du marché » pour réaliser des économies. Ils ont aujourd'hui une mauvaise surprise. Illustration LP/Olivier Arandel



Des clients avaient signé des contrats au « prix du marché » pour réaliser des économies. Ils ont aujourd'hui une mauvaise surprise. Illustration LP/Olivier Arandel

Depuis des lustres, ils vous le répètent, vous l'assèment, vous le sussurent, vous le chantent, vous le promettent : pour être riche et heureux il faut plus de dérégulation, plus de liberté des prix. Plus il y a de concurrence et de liberté des prix, plus les prix baissent !



L'exemple de David et Jennifer relaté par le Parisien est ô combien emblématique. Tout cela est bien évidemment fait pour obliger les nôtres à fermer boutique, à vendre leurs maisons, à renoncer à toute propriété pour se retrouver

dans le grand rêve de Schwab, Macron, Wargon et Sanchez : un appartement dans un immeuble collectif avec cuisine, chambre d'amis et latrines communes.

« J'ai vu 4 957 euros, j'ai cru à une erreur » : quand le fournisseur d'énergie Eni fait exploser la facture

Des centaines de clients reçoivent, comme David, des factures de régularisation aux montants astronomiques. Rassemblés dans un groupe Facebook, ils avaient tous souscrit à des contrats au « tarif du marché » ces dernières années pour réaliser des économies.

David et Jennifer ne partiront pas [en vacances](#) avec l'esprit libéré, ce week-end. « C'est même l'inverse, malheureusement », soupire le père de famille. Le 11 août, ils ont reçu une facture de régularisation d'Eni pour leur consommation d'électricité annuelle et le montant est « aberrant », s'étrangle David. Le fournisseur d'énergie italien – [déjà épingle par le médiateur de l'énergie](#) pour pratiques abusives – exige le règlement de 4 957 euros.

À cela s'ajoute le nouvel échéancier, à compter de septembre prochain : 687 euros par mois, contre 216 euros aujourd'hui, avec un prix du kW/H à 69 cts au lieu de 13 cts jusque-là. « C'est plus que notre crédit immobilier, à 671 euros mensuels ! Quand j'ai vu le montant, j'ai cru à une erreur, mais le service client m'a indiqué que non. C'est du délire, lance David. On s'est vite rendu compte que nous n'étions pas les seuls. »

Article réservé aux abonnés

<https://www.leparisien.fr/economie/jai-vu-4-957-euros-jai-cru-a-une-erreur-quand-le-fournisseur-denergie-eni-fait-exploser-la-facture-18-08-2023-QM5WFGAXYFFPJAEHGGECVRSEE4.php>

La suite de l'article est du même tabac, elle évoque de nombreux exemples piochés dans un groupe Facebook de plus de 3000 personnes, [« victimes d'Eni et de ses manigances »](#)

Tous avaient quitté EDF (parfois contraints et forcés puisque quand on a contrat gaz Et un autre contrat électricité on ne pouvait pas demeurer chez l'opérateur historique comme devant (belle liberté, n'est-ce, pas, cette concurrence « libre et non faussée » imposée), appâtés par les promesses de bas prix et donc d'économies. Pour David et Jennifer, c'était en 2020, ils étaient passés de 180 à 113 € mensuels. Quand on a 4 enfants à élever on ne crache pas sur ce genre d'économie !

Sauf que...

Sauf que quand on choisit la flexibilité en espérant la baisse continue des prix, on ne peut pas bénéficier du bouclier tarifaire réservé aux offres à prix fixes ou aux tarifs de vente réglementés et on s'expose à une inflation permanente des prix. Résultat vous avez beau vous geler les fesses, faire cuire des pâtes plutôt des des pot-au-feu et ne plus vous laver qu'un jour sur deux à l'eau tiède, la facture est salée. Tellement salée que c'est la faillite, la vente forcée, le trottoir.

Et ça vous tombe dessus à l'improviste, pas de petit mot pour vous prévenir, pas de mise en garde de la Macronie pour vous inciter à rejoindre un opérateur avec des tarifs règlementés ou fixes.

Pour l'heure les punis contestent, attendent la nomination de médiateurs, se ruent chez EDF et s'angoissent. Parce que, pour l'heure, ENI fait des propositions de rabais qui ne sont guère plus tenables que la facture originale, avec des rabais entre 15 et 30 %. Un rabais de 30% sur une facture de 7 000 € ça laisse la modique somme de 5000 € à sortir par des Français moyens appauvris chaque année davantage depuis

2017 !

Sans solution, ce sera la saisie... sur salaire, de l'appartement ou la maison...

Pendant ce temps des hordes barbares se déversent sur nos rivages, pour qui l'on construit moult CADA, pour qui l'on rénove et à qui l'Etat paie tout, y compris l'électricité.

Il y a quelque chose de pourri au royaume de Macron.

N'oublions pas, en passant, que si Macron avait fait comme l'Espagne et le Portugal en sortant du marché européen de l'électricité, on aurait une électricité bon marché, ce que nos centrales nucléaires nous permettent !